

Eymoutiers, Le 27/08/2022

Le 27 juillet dernier, le verdict du jugement opposant l'ODHAC aux associations MAS Eymoutiers et « Chabatz d'entrar » est tombé. L'ODHAC n'a pas souhaité faire appel de ce jugement.

Nous étai reproché la voie de fait liée à l'occupation du 29, rue de la République. Le tribunal a tranché. L'ODHAC n'ayant apporté aucune preuve d'une quelconque effraction, la voie de fait est non caractérisée.

Nous étai reproché de faire obstacle à la vente du bâtiment occupé. Le tribunal a tranché. L'ODHAC n'ayant apporté aucune preuve de l'imminence d'un projet de vente - ce qui n'est guère étonnant pour un bâtiment laissé six années à l'abandon - l'urgence est non caractérisée.

Nous étai reproché d'avoir créé une situation de non-droit. Alors même que la loi française garantit le droit au logement. Alors même que d'ODHAC avait décliné l'établissement d'un bail à commodat, sous l'égide de la fondation Abbé Pierre, ce qui aurait permis, justement, d'introduire du droit dans cette affaire. Le tribunal a tranché. La rhétorique de l'ODHAC, consistant à affirmer que nos actions « conforteraient et encourageraient les situations de non-droit », a été désavouée.

Sans surprise, l'expulsion est tout de même prononcée. Pour autant, celle-ci ne pourra avoir lieu avant juillet 2023. Pour les occupants, pour les familles des dix enfants scolarisés que nous avons mises à l'abri, ce répit constitue une véritable bouffée d'oxygène. Durant une année entière ils pourront compter sur un toit au dessus de leurs têtes. Pour se remettre des drames subis au cours de leurs périples respectifs. Pour poursuivre de leur insertion dans la société. Pour accompagner leurs démarches de régularisation. Pour vivre, tout simplement.

Nous nous demandons désormais à quoi l'ODHAC compte employer ce temps. S'agira-t-il de s'obstiner dans l'annulation répétée des réunions de négociation et dans l'encombrement des tribunaux ? Ou bien ses responsables seront-ils capables d'entendre que leurs positions de principe menacent les droits fondamentaux de vingt-trois êtres humains, *« qui se trouvent en grande difficulté pour se reloger dans des conditions normales et donc sans solution d'hébergement, aucune ne semblant leur avoir été proposée par les pouvoirs publics. »* En ce qui nous concerne, la balle est dans leur camp.

De notre côté, nous continuerons à œuvrer dans le sens de nos valeurs. Avec les institutions si possible, contre elles si nécessaire. Pour nous, les vraies urgences sont celles des personnes, pas celles des choses. Dans un monde où la solidarité fait de plus en plus défaut, nous rencontrons déjà beaucoup d'obstacles. Nous ne comprenons pas que certains choisissent sciemment d'en ériger davantage sur notre chemin. Nous ne comprenons pas que l'on puisse décider, en conscience, d'être une source de problèmes pour autrui quand on pourrait tout aussi facilement être une source de solutions. Nous sommes des gens simples. Notre horizon est simple. Nous pensons que ceux qui peuvent doivent aider ceux qui ne peuvent pas. Nous entendons persister dans cette voie.

Association Montagne Accueil Solidarité
Collectif Chabatz d'Entrar
et les soutiens à l'occupation du 29 rue de la République